



# ARC ÉNERGIES MAURIENNE

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2023-003

SÉANCE DU 18 janvier 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

**Les membres du comité syndical présents :**

Gérard BORDON, Abdelhamid BELHADDAD, Noël LACROIX, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Mathilde SONZOGNI, Philippe BOST, Annie BONNIVARD, José ACEBEDO-CANDIL, Romain CUGNET, Roberto SAILIS, Philippe GIRARD

**Absents excusés :** Abdelhamid BELHADDAD, Martine MARTY

**Absents non excusés :** Isabelle BIETRIX, Jean Christophe WALLEZ, Natacha DURIEUX, Stéphane ROBIN,

**Secrétaire de séance :** Philippe GIRARD

**Date de Convocation :** 12 janvier 2023

Membres en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 11

### DÉLÉGATION DU CONSEIL AU PRÉSIDENT – CONVENTIONS DE SERVITUDES

Le président rappelle que lors de la mise en place du conseil après son élection en juillet 2020, afin de faciliter le fonctionnement du syndicat et conformément à l'article L5211-10 du CGCT, le conseil syndical a donné délégation au président pour la durée du mandat afin de prendre certaine décision.

Toujours dans un souci de favoriser une bonne administration et sur proposition du président après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de confier à Monsieur le Président les délégations suivantes en complément des délégations antérieures :

1. D'autoriser la constitution de servitudes de réseaux sur domaines privés et d'autoriser à signer les actes correspondants auprès des notaires et ce pour la durée du mandat.

Acte rendu exécutoire fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait copie conforme.

Le Président  
Gérard BORDON

SIVU  
**ARC ENERGIES MAURIENNE**  
50, Place de la Mairie - 73130 SAINT AVRE  
Tel: 04.79.56.29.56 / Fax: 04 79 56 59 55  
Email : info@arc-energiesmaurienne.fr  
SIRET : 200 090 348 00018  
Numéro TVA Intra : FR 39 200 090 348